Image not found or type unknown

délai après Promesse embauche

Par **munshy5**, le **09/11/2012** à **16:13**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir lorsqu'on fait une promesse d'embauche combien de temps a l'employeur pour faire signer le contrat;

Je dois faire une promesse d'embauche a une personne que l'on souhaite recruter qu'a partir du moment où l'ouverture de notre nouvelle boutique sera effective.

A t'on un delai a respecter pour engager definitivement un salarié après une promesse d'embauche ?

Merci

Par **P.M.**, le **09/11/2012** à **17:34**

Bonjour,
Une promesse d'embauche sans date de début du contrat peut engager quand même a priori l'employeur mais il faudrait être prudent dans sa formulation...

Par **munshy5**, le **09/11/2012** à **17:50**

Si jamais je fais une promesse d'embauche sans date, je peux donc faire attendre le candidat X temps ?
Le but n'est pas au final de ne pas honorer la promesse mais de pouvoir retenir le candidat par rapport a une ouverture de boutique non définei.

Par **P.M.**, le **09/11/2012** à **18:37**

Une promesse d'embauche sans date de début du contrat de travail ne peut engager normalement que l'employeur car vous ne pourrez pas faire attendre le candidat indéfiniment sans contrepartie salariale...

Par **soson**, le **18/07/2013** à **05:01**

bonjour
j'ai fait une promesse d'embauche a une personne sans préciser la date de début et cette personne me fait patienter constamment j'ai ete obligé d'embaucher une tierce personne en attendant. je voudrais savoir ce que je peux faire ?

Par **P.M.**, le **18/07/2013** à **09:33**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés